



COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX  
POLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE  
DIRECTION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET  
PROMOTION DE LA METROPOLE



**N° National : 06 3 442 153**

**Dépôt du : 10 JUILLET 2006**

**à : I.N.P.I. PARIS**

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX, COLLECTIVITE TERRITORIALE, POLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DIRECTION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET PROMOTION DE LA METROPOLE.

**Mandataire ou destinataire de la correspondance :**

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX, POLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DIRECTION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET PROMOTION DE LA METROPOLE.



INOLIA, RESEAU HAUT DEBIT DE LA  
COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

Libellé détaillé: Installation, entretien et réparation de réseaux de télécommunications; location de réseaux de télécommunications, location de temps d'accès à un centre serveur de bases de données. (voir logo annexé)

**Classe N° 37 : Construction d'édifices permanents, de routes, de ponts ; informations en matière de construction ; supervision (direction) de travaux de construction ; maçonnerie ; travaux de plâtrerie ou de plomberie ; travaux de couverture de toits ; services d'étanchéité (construction) ; démolition de constructions ; location de machines de chantier ; nettoyage de bâtiments (ménage), d'édifices (surfaces extérieures) ou de fenêtres ; nettoyage ou entretien de véhicules ; assistance en cas de pannes de véhicules (réparation) ; désinfection ; dératisation ; blanchisserie ; rénovation de vêtements ; entretien, nettoyage et réparation du cuir ou des fourrures ; repassage du linge ; travaux de cordonnerie ; rechapage ou vulcanisation (réparation) de pneus ; installation, entretien et réparation d'appareils de bureaux ; installation, entretien et réparation de machines ; installation, entretien et réparation d'ordinateurs ; entretien et réparation d'horlogerie ; réparation de serrures ; restauration de mobilier ; construction navale ;**

**Classe N° 38 : Télécommunications ; informations en matière de télécommunications ; communications par terminaux d'ordinateurs ou par réseau de fibres optiques ; communications radioélectriques ou téléphoniques ; services de radiotéléphonie**

services d'affichage électronique (télécommunications) ; raccordement par télécommunications à un réseau informatique mondial ; agences de presse ou d'informations (nouvelles) ; location d'appareil de télécommunication ; émissions radiophoniques ou télévisées ; services de téléconférences ; services de messagerie électronique ;

**Classe N° 42 : Evaluations, estimations et recherches dans les domaines scientifique et technologiques rendues par des ingénieurs ; conception et développement d'ordinateurs et de logiciels ; services juridiques ; recherche et développement de nouveaux produits (pour des tiers) ; études de projets techniques ; architecture ; décoration intérieure ; élaboration (conception), installation, maintenance, mise à jour ou location de logiciels ; programmation pour ordinateur ; consultation en matière d'ordinateurs ; conversion de données et de programmes informatiques (autre que conversion physique) ; conversion de documents d'un support physique vers un support électronique ; contrôle technique de véhicules automobiles ; services de dessinateurs d'arts graphiques ; stylisme (esthétique industrielle) ; recherches judiciaires, conseils en propriété intellectuelle ; authentification d'oeuvres d'art ; recherches scientifiques à but médical.**

**Classes de produits ou services : 37, 38, 42.**



# MARQUES DE FABRIQUE DE COMMERCE OU DE SERVICE

## **Code de la propriété intellectuelle**

Livre IV : Titre premier, chapitre premier

Livre VII : Titre premier ; Livre VIII

## **CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT**

Le Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle certifie que la marque reproduite au verso a été enregistrée.

L'enregistrement produit ses effets à compter de la date de dépôt de la demande pour une période de dix ans indéfiniment renouvelable.

Cet enregistrement sera publié au Bulletin officiel de la propriété industrielle

**n° 06/52 Vol. II du 29 décembre 2006**

Le Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Benoît Battistelli', is placed over the typed name.

Benoît BATTISTELLI



CABINET BOETTCHER  
22, rue du Général Foy  
75008 PARIS

**N° National : 06 3 438 479**

**Dépôt du :** 3 JUILLET 2006

**à :** I.N.P.I. PARIS

NEUF TELECOM, Société Anonyme, 40/42 Quai du Point du Jour,  
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, N° SIREN : 414 946 194.

**Mandataire ou destinataire de la correspondance :**  
CABINET BOETTCHER, 22, rue du Général Foy, 75008 PARIS.

## INOLIA

**Classe N° 37 :** Installation, entretien et réparation de réseaux de télécommunications.

**Classe N° 38 :** Location de réseaux de telecommunications.

**Classe N° 42 :** Location de temps d'accès à un centre serveur de bases de données.

**Classes de produits ou services :** 37, 38, 42.



# MARQUES DE FABRIQUE DE COMMERCE OU DE SERVICE

## **Code de la propriété intellectuelle**

Livre IV : Titre premier, chapitre premier

Livre VII : Titre premier ; Livre VIII

## **CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT**

Le Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle certifie que la marque reproduite au verso a été enregistrée.

L'enregistrement produit ses effets à compter de la date de dépôt de la demande pour une période de dix ans indéfiniment renouvelable.

Cet enregistrement sera publié au Bulletin officiel de la propriété industrielle

**n° 06/49 Vol. II du 8 décembre 2006**

Le Directeur général de l'Institut  
national de la propriété industrielle

Bertrand BATTISTELLI